

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Étaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, Mme MARTY, Mme MAILLOCHON, M.SARRAZIN, Mme SPOTE, Mme MASSONNEAU, M. QUENTIN, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON

Absents excusés : Mme BROHAN, pouvoir à Mme MASSONNEAU
M. BARRRAULT, pouvoir à Mme NOTOT
M. BOUCHER, pouvoir à Mme MAILLOCHON

Madame MASSONNEAU est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur le Maire fait part de la démission de Monsieur Joël LECLERCQ de son poste de conseiller municipal. Prend acte de cette démission.

Dit que le conseil municipal comporte désormais 17 membres étant donné qu'aux dernières élections municipales de 2014, aucune autre liste n'était candidate.

◆ **Décide** l'adhésion de la Commune de CORBREUSE à l'assurance chômage de l'URSSAF et autorise Monsieur le maire à signer la convention adéquate.

17 voix POUR

◆ **Autorise** les transferts de crédits suivants :

Dépenses compte 020 dépenses imprévues	- 1 900 €
Dépenses compte 21318-132 moteur volée cloche église	+ 1 900 €
Dépenses compte 21311-022 réaménagement mairie	- 5 000 €
Dépenses compte 2152-122 voirie	+ 5 000 €
Dépenses compte 21311-022 réaménagement mairie	- 30.000 €
Dépenses compte 21312-107 rénovation bâtiments scolaires	+ 30.000 €
Dépenses compte 21311-022 réaménagement mairie	- 3 300 €
Dépenses 2313-127 création et terrassement chemin des Montceaux	+ 3 300 €

17 voix POUR

◆ **Autorise** le transfert de crédits suivants :

Dépenses compte 21531 réseaux d'adduction d'eau	- 4 500 €
Dépenses compte 2183 matériel informatique	+ 4 500 €

17 voix POUR

◆ **Adhère** au service commun mutualisé d'instruction des autorisations de droit des sols mis en place par la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix à compter du 12 octobre 2015,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, qui précise notamment les modalités de fonctionnement, de financement du service commun ADS et les rôles et obligations respectives de la communauté de communes et de la commune.

17 voix POUR

◆ **Décide** de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} novembre 2015.

17 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Prospectus encadrés « bleu, blanc rouge » distribués dans les boîtes aux lettres : ces prospectus ne proviennent en aucun cas de la Mairie. Une information a été mise sur le site de la commune et sera relayée dans le prochain bulletin.
- ◆ Des affiches concernant « COVOIT'CITY » ont été mises dans les abribus, article et lien sur le site de la Commune.
- ◆ Conseil de l'école maternelle le 2 novembre 2015 et conseil de l'école élémentaire le 3 novembre 2015.
- ◆ Mise en place de bornes vêtements et chaussures Zone de Marly en partenariat avec le SICTOM et « Le Relais ».
- ◆ Les Bornes « papier » n'ont pas été retirées devant les écoles car le SICTOM n'a plus de camion pour venir les chercher (vol du camion cet été).
- ◆ Subvention de 58.151 € accordée par le département dans le cadre du Plan de relance de l'investissement pour l'implantation du city stade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40